



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 6 janvier 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Nominations

- Mme Lise ALTER, médecin de santé publique, directrice générale de l'Agence de l'innovation santé, devrait être nommée directrice adjointe du cabinet de M. Yannick NEUDER, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins. Rappelons que le directeur de cabinet de M. NEUDER est M. Michaël GALY (cf. BQdu 02/01/2025).
- Mme Stéphanie FAZI-LEBLANC devrait être nommée conseillère au cabinet de M. Yannick NEUDER, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins

Cour des comptes / hôpitaux / cybersécurité - La Cour des comptes s'est inquiétée dans un rapport publié vendredi du défaut de financement du programme de renforcement de la cybersécurité dans les hôpitaux, dit CaRE ou Cyberaccélération et résilience des établissements, lancé en 2023 après une vague de cyber-attaques destructrices. Assuré seulement jusqu'à la fin de l'année 2024, le financement a été couvert "à hauteur de 223 millions d'euros", bien loin des 750 millions d'euros annoncés sur cinq ans. Face aux difficultés de financement, et de recrutement, dans les services informatiques hospitaliers, la Cour a recommandé plus de mutualisation entre établissements et jugé "impératif" de donner un coup d'accélérateur aux groupements hospitaliers de territoires – GHT, fédérant plusieurs hôpitaux – en leur donnant la personne morale.

Santé / NFP - Les différentes forces du Nouveau Front populaire ont appelé samedi à une mobilisation citoyenne, politique et militante "tout au long du mois de janvier" afin de peser sur l'adoption d'un budget au Parlement qui "donne enfin au système de santé public les moyens de fonctionner correctement", estimant que celui-ci doit rompre avec le projet défendu par le précédent gouvernement. Elles entendent aussi défendre l'adoption par le Parlement de la proposition de loi relative à l'instauration d'un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé, qui doit être examiné le 23 janvier lors de la "niche" réservée au groupe Socialiste à l'Assemblée nationale, et de celle contre les déserts médicaux, un texte d'initiative transpartisane, déposé début décembre par l'ancien ministre et député (PS) de Mayenne Guillaume GAROT

PLFSS – La censure du gouvernement de M. Michel BARNIER le 4 décembre n'a que suspendu l'examen au Parlement du projet de loi de finances (PLF) et du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025. Dès lors, le gouvernement de M. François BAYROU disposait de deux options : repartir des textes existants ou en déposer de nouveaux. Nommé le 13 décembre, M. BAYROU a, s'agissant du PLF, confirmé dès le 19 décembre qu'il souhaitait repartir du texte en cours d'examen. Principal avantage : le gain de temps, un paramètre crucial puisque la France est entrée depuis le 1er janvier dans un régime budgétaire temporaire régi par la loi spéciale et par le décret relatif aux services votés. Des textes d'urgence d'ici l'adoption d'une loi de finances en bonne et due forme pour l'année en cours.